



**Collège
Édouard-Montpetit**

340-CEE-EM

HIVER 2012

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Plan de cours

COURS : **Problèmes éthiques**

PROGRAMME : TOUS LES PROGRAMMES

DISCIPLINE : 340 PHILOSOPHIE

Pondération : | Théorie : 3 heures | Pratique : 0 heure | Étude personnelle : 3 heures

PROFESSEUR(S) DU COURS-GROUPES	BUREAU	☎ poste	✉ courriel ou site web
Gad Soussana	E-115 (Longueuil) C-185 (ÉNA)	6016	

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT	BUREAU	☎ poste	✉ courriel
Pierre Brière	C-185	6014	pierre.briere@college-em.qc.ca

I- PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DU COURS

Le Visage au cœur du contrat social

Notre cours intitulé «problèmes éthiques» constitue l'une des trois grandes formations du questionnement philosophique que dispense l'enseignement collégial. Il requiert de chacun de nous, au-delà de la simple compréhension théorique d'une matière, la mise en évidence de la dimension pratique de nos vies. Car l'éthique et la pratique sont une même chose, si l'on entend dans le questionnement éthique, une réflexion en profondeur de l'action humaine. Une telle méditation de l'action propre à l'humain — et déjà la question se pose de cerner au plus près cette détermination de l'action dans l'expression «une action *propre* à l'humain» — doit nous ouvrir à une considération attentive, mais d'abord générale, de ce que peuvent représenter, dans la culture philosophique, les grandes articulations d'une réflexion éthique.

Au départ de notre cours, dans sa partie d'introduction générale, seront abordées des distinctions majeures permettant de discerner la spécificité de la réflexion éthique. Il nous faudra insister sur la différence d'approche qui existe entre la morale et l'éthique. L'éthique diffère de la morale — ou d'une certaine conception de la morale — en ce qu'elle ne contraint pas l'individu à la responsabilité inflexible, en quelque sorte commandée de l'extérieur, envers une série de devoirs qui lui sont imposés, lui indiquant la voie du *bien*, le protégeant de celle du *mal*. Partir de cette opposition entre *bien* et *mal*, d'une réflexion sur ces deux valeurs — et à travers elles, sur ce que peut être la valeur pour l'action — permettra de bien montrer que l'éthique ne se ramène pas à l'exercice d'actions ainsi codées. Le questionnement éthique défait le principe — d'autorité — de ces grandes valeurs de l'action, non pas en les niant, mais en les rapportant d'une manière plus réfléchie à la conscience individuelle. Nous n'agissons, dans la compréhension de nos situations de vie, jamais au-delà du bien et du mal, mais notre action en revanche ne limite jamais sa réflexion à ces valeurs. En somme, les «problèmes éthiques» — c'est le titre de notre cours — surgissent quand une réflexion radicale désoriente l'individu et le prive de préjugés. Le bien et le mal ne peuvent à ce moment-là aucunement nous éclairer comme les guides assurés et automatiques de l'action; sans en rejeter la méditation, l'articulation éthique fondamentale se dévoile autre et s'énonce depuis des questions dont la solution est peu aisée.

À ce titre, notre introduction générale veut explorer un tel champ de questionnement. Elle demande de comprendre, de parvenir à identifier les grandes notions qui peuvent articuler les problèmes éthiques. Qu'en est-il de prime abord du mot «éthique», de ses usages variés qui tantôt le destinent à qualifier l'action (telle situation est éthique ou non), tantôt le ramènent plus à la valeur d'un nom parfois menacé (l'éthique est-ce un programme, une pré-définition?)? Qu'est-ce qui s'annonce à travers le mot de la notion, c'est-à-dire du grand enjeu pour la philosophie, d'une réflexion *ancienne* et *moderne* sur le fondement et la valeur de la conscience éthique? On fera ainsi apparaître la racine théorique de l'éthique, ce qui, à travers un ensemble de doctrines allant par exemple de Platon et d'Aristote à Rousseau et Nietzsche (en passant par quelques autres, Kant notamment), questionne inlassablement, sans solution définitive, l'aspect fondamental de notre pratique humaine. Ce en quoi, dans la complexité de l'action, l'éthique est plus que la morale. Elle est exploration fondamentale de nos relations humaines à travers le questionnement rigoureux de chacun de nous. Chacun seul face à sa conscience, dans son «for intérieur» comme le dit la locution courante, et non pas chacun ramené à l'unité d'une conduite réglée d'avance par des solutions morales.

Cette solitude nécessaire, contenue dans le travail du questionnement éthique, nous la saisirons, notamment chez Kant, initiant la question rigoureuse de «l'appel de la conscience éthique»: «Que dois-je faire?». On verra qu'une telle question ne s'adresse qu'à nous-mêmes, qu'à chacun, exigeant la compréhension radicale de notre action dans une solitude problématique. «Que dois-je faire?», cela est certes bien, à la fois, l'indice d'une solitude et la question éthique qui resserrent un peu plus chaque fois notre conscience dans l'action. Mais une lecture qui n'orienterait pas cette question vers le véritable point de sa destination, serait fautive, manquerait de réalité. Il faut, ce que l'on mettra en évidence avec Rousseau, propulser cette question sur sa véritable scène, là où précisément sa méditation «me» fait identifier ce qui, en elle, «m'»appelle à *devenir membre* d'une communauté de personnes. S'ouvre ici l'espace proprement social du questionnement éthique, là où éthique et politique déterminent, dans nos sociétés modernes, l'éclairage de l'action collective.

Le second temps de notre cours prendra appui sur l'ensemble de notions que l'introduction aura mis en place. Nous aurons ainsi fait l'apprentissage d'un vocabulaire et d'une langue philosophique marquants, pour le

développement de la pensée éthique. À cet instant deviendra plus facile, moins inconnu, l'accès à l'ouvrage *Éthique et infini* d'Emmanuel Lévinas.

Penseur français contemporain, Lévinas nous livre avec acuité les conditions d'un re-questionnement de l'éthique. Il nous faudra, à chaque fois avec vigilance, en mesurer l'incidence. Nous le ferons à travers les grands thèmes de l'ouvrage qui dévoilent les jonctions essentielles de l'éthique. Seront ainsi exposées les relations de l'éthique avec la réflexion morale traditionnelle, la religion, la justice, la politique. La puissance de l'analyse de l'ouvrage permettra de saisir l'inscription profonde de l'éthique au centre du social, redéfinissant l'espace même de ce que l'on nomme «société». Le grand enjeu de notre lecture de Lévinas, sera de montrer que sa réflexion ne renie en rien les grandes pensées de la philosophie occidentale. Elle permet de les éclairer d'une autre source de lucidité, qui nous ramène à la vérité essentielle de nos vies. Nous sommes, *en tout temps*, exposés à l'autre — et non pas aux autres — sous le regard attentif du Visage. Le Visage viendra nommer le coeur même du lien social, là où il nous faut comprendre que l'éthique appelle notre responsabilité devant la présence de l'autre — le citoyen, l'ami, l'inconnu, le disparu — qui est exceptionnelle.

II- PARCOURS BIBLIOGRAPHIQUE

Notre cheminement abordera trois situations théoriques fondamentales.

Les deux premières nous seront livrées en «introduction générale». L'une prendra appui sur la lecture d'un extrait significatif de *l'Éthique de Nicomaque* d'Aristote [384 à 322 av. J.C.]. Notre questionnement examinera la méditation patiente du bien et de la vertu que se propose l'ouvrage. Il faudra être attentif à ses premiers mots qui découvrent la forme équivoque de son projet: «*Le bien certes est désirable, écrit Aristote, quand il intéresse un individu pris à part; mais son caractère est plus beau et plus divin, quand il s'applique à un peuple et à des États entiers. Voilà à quoi vise notre présent traité, qui est, en quelque sorte, un traité de politique.*» (p. 21)

Dans une liaison réflexive avec la première, la seconde station importante de notre introduction en viendra à la problématique du Contrat social de Rousseau (1712-1778). À distance et à proximité d'Aristote, une méditation sur la vertu et la liberté pourra à nouveau s'engager. Plus concrètement, notre lecture devra centrer son attention sur l'articulation fondatrice de l'ouvrage: «*«Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous*

n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant.» Tel est le problème fondamental dont le contrat social donne la solution.» (p. 51)

Enfin, la lecture d'*Éthique et Infini* de Lévinas (1905-1995) nous imposera, dans le plein cours de notre cheminement, la tâche de questionner la problématique d'une réactualisation de l'éthique. Dans la perspective de notre temps politique et technique, où peut-on situer les fondements de l'action humaine? La reconsidération de la personne, de l'individualité au coeur du lien social, portera l'angle de cette dernière approche.

III- DESCRIPTION DU COURS

I. **PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE, NOTIONS FONDAMENTALES D'ÉTHIQUE**

1. «Problèmes éthiques»: questionnement préliminaire sur l'intitulé du cours; éclaircissement des notions.
2. Qu'est-ce que l'éthique, le mot, la notion? Étude de ce qu'est l'«*ethos*», usage et coutume de la Cité. Perspectives.
3. Les éthiques particulières: le sens commun de l'expression «éthique de ...»; les cas particuliers de la déontologie. Étude de la notion.
4. L'exemple de l'*Éthique de Nicomaque* d'Aristote: les articulations centrales de l'oeuvre et la question principale du bonheur.
5. La problématique du «contrat social» de Rousseau: le passage de l'état de nature à l'état civil, et l'*institution* du droit.

II. LECTURE D'UNE OEUVRE: ÉTHIQUE ET INFINI D'EMMANUEL LÉVINAS

1. Situation de l'oeuvre, l'auteur et ses influences.
2. Le surgissement de l'éthique: le rapport de la conscience morale et de la conscience théorique.
3. L'expérience de l'humain: le politique et l'éthique. Réflexion sur la loi, la loi morale, la loi juridique et politique.
 - a) Qu'est-ce qu'un «État de droit»?
Légalité et légitimité.
 - b) Justice et société: séparation et réunion de l'éthique et du politique.
4. L'humain au-delà de l'homme social: la responsabilité, explications.
5. L'homme en situation éthique fondamentale: la mort de l'autre et la mienne.
6. L'éthique à la recherche de l'infini. Qu'est-ce que l'infini?

IV- ÉVALUATION

L'évaluation se déroulera sous quatre formes :

1. (En classe) Examen écrit sur l'«Introduction générale» (25 %):

il s'agira en classe de répondre à trois questions ayant fait l'objet du cours d'introduction. Il conviendra de répondre à ces questions avec concision et précision. De courts développements devront manifester des éléments essentiels de réponse (4 pages).
2. Commentaire composé (25 %) (explication de texte et interprétation) à partir de la problématique du *Contrat social* de Rousseau (3 pages).
3. Commentaire composé (25 %) portant sur *Éthique et infini* de Lévinas. Mise en évidence de sa pensée éthique à partir de passages importants de l'ouvrage. (3 pages)
4. Examen de synthèse (25 %) : Trois questions permettant de relier les principaux éléments de développement acquis tout au long du cours (4 pages).

Les critères de correction seront les suivants :

- la clarté de l'expression écrite;
- la logique de l'enchaînement des idées;
- la justesse des explications présentées, leur fidélité à la pensée de l'auteur étudié;
- le degré d'assimilation que reflète le caractère personnel de l'expression des idées;
- la qualité du français.

V- MOYENS PÉDAGOGIQUES

Le cours consistera essentiellement à chaque séance, dans sa première partie, en exposés magistraux qui viseront à expliquer les concepts essentiels mis à l'étude. Ces exposés prendront pour appui fondamental la lecture des textes: L'étudiant est invité à intervenir chaque fois qu'il le juge pertinent. Dans l'une de ses parties, le cours prendra la forme d'une période pratique au cours de laquelle les étudiants seront appelés à débattre de questions se rapportant au cours du jour.

VI. À NOTER

La présence au cours

- La présence au cours est **obligatoire**. Elle sera vérifiée régulièrement (PIEA 6.3.4) :
 - 1) Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur, qui l'avisera des conséquences possibles de sa(ses) prochaine(s) absence(s).
 - 2) Est susceptible de n'être plus admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.
 - 3) En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue (compilée ou non) au moment de l'expulsion.

Présence aux examens et remise des travaux

- Aucune reprise de travail ou d'examen ne sera accordée en raison d'un échec.

Les travaux

- Les travaux devront être remis à la date convenue en classe, à moins de **s'être entendu au préalable** avec le professeur ou d'avoir une **raison sérieuse**. La principale exception est l'absence pour cause de maladie (ou tout autre cas de force majeure il va de soi) : dans ce cas, il faut **en faire la preuve**.
- L'absence à un cours **ne justifie pas** la non remise du travail. L'étudiant(e) absent(e) devra donc trouver un moyen de faire parvenir le travail demandé au professeur dans les délais requis.
 - 1) Les travaux (PIEA 6.2.5.2) doivent être remis à temps. **Aucun retard** n'est donc **permis**, à moins d'une entente avec le professeur.
 - 2) Une telle entente n'exclut pas qu'une **pénalité** soit imposée à l'étudiant retardataire.
 - 3) Le cas échéant, cette pénalité ne doit pas dépasser un **maximum** raisonnable.
 - 4) Ce maximum est fixé comme suit : a) quotidiennement : 5% de la note du travail; b) au total : 10% de la note du travail.
- Aucun travail ne sera accepté après la remise des travaux corrigés.

Les examens

- Toute **absence** à un examen, qui n'est pas justifiée par une raison **sérieuse et vérifiable**, entraînera la note « 0 » pour cet examen.
- Dans le cas où un(e) étudiant(e) n'a pu se présenter à un examen pour une raison sérieuse, il/elle devra **communiquer avec son professeur le plus tôt possible** afin de s'entendre sur une date de reprise.

La qualité du français

- L'étudiant(e) pourra perdre jusqu'à 10% des points alloués pour un travail ou un examen pour les fautes d'orthographe et de syntaxe qu'on y trouve.
- Il faut savoir que des problèmes importants au niveau de la langue peuvent compromettre l'obtention du D.E.C. C'est pourquoi, nous invitons les étudiant(e)s qui éprouvent des difficultés en français à s'inscrire au *Centre d'aide en français* (C.A.F.) dont les locaux sont à la bibliothèque du Collège. N'oubliez pas, par ailleurs, que vous pouvez aussi fréquenter le *Centre de Philosophie* au local B-118.

Disponibilité

- Les heures de disponibilité du professeur seront indiquées sur l'horaire affiché sur sa porte de bureau.
- En dehors de ses heures « officielles » de disponibilité, il est toujours possible de rencontrer le professeur. Il est cependant nécessaire de prendre rendez-vous, ce qui peut être fait au cours ou en laissant un message à mon bureau.

VII- BIBLIOGRAPHIE

Lecture obligatoire :

Un extrait de l'*Éthique de Nicomaque* d'Aristote.

ROUSSEAU, *Du contrat social*, G.-Flammarion.

LÉVINAS, *Éthique et infini*, Paris, Livre de poche, 1984.

Quelques ouvrages de référence :

ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*. tr. J. Tricot, Paris, Vrin, 1990.

KANT, E., *Logique*. Paris, Vrin, 1966.

NIETZSCHE, Friedrich, *La généalogie de la morale*. tr. H. Albert, France, Gallimard, 1964.

NIETZSCHE, Friedrich, *La naissance de la tragédie, Oeuvres philosophiques complètes - Tome 1*. Paris, Gallimard, 1977.

ROUSSEAU, J.J., *Du Contrat social*. Paris, Seuil, 1977. (sur la pensée politique de Rousseau voir l'excellente et éclairante «Introduction» de J.P. Siméon).

SCHIFFRES, Josianne, *Lexique de philosophie*, Paris, Hatier, Coll. «Profil formation», 1983.

LALANDE, André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, P.U.F., 1976. (disponible en format poche (PUF - quadrige)).

FOULQUIÉ, Paul, *Dictionnaire de la langue philosophique*, Paris, P.U.F., 1962.

Sous la direction de L.L. Grateloup, *Les philosophes de Platon à Sartre*, Paris, Hachette, 1985.

AUROUX, S., WEIL, Y., *Dictionnaire des auteurs et des thèmes de la philosophie*, Paris, Hachette, 1984.